

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/12/2021

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1 DEMARCHE DECHETS COMPOSTEUR
- 2 PLUVIAL EMPEREUR & RUE DU BARRI
- 3 DOSSIER FAMILLE ARNAUD (Parcelles communales, bail ou vente, raccordements aux réseaux pour la parcelle B393)
- 4 RECENSEMENT 2022
- 5 RESTRUCTURATION FONCIERE A.F.A.F.E. Aménagement Foncier Agricole Forestier Environnemental
- 6 QUESTIONS DIVERSES
 - ETUDES PROJETS BATIMENTS COMMUNAUX (Poste, Grange Vidal, Ecole)
 - INTERNET & RESEAU MOBILES
 - SYLVATICA - Projet de relocalisation (procédure/PLUI)
 - TRAVAUX COMMUNAUX

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT, le 1^{er} Adjoint,
Jérôme TALUT, le 2^e Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
Régis RIGONI
David TOBIE

1 DEMARCHE DECHETS COMPOSTEUR

La Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets à la source visant à réduire la charge importante que représente pour elle et donc pour les citoyens la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Pour accompagner cette démarche et à la demande de la CCPA, Priscila de Alba, résidant à Counozouls s'est proposée comme référente sur notre Commune et a proposé des solutions pour améliorer le tri des bio-déchets, visant à en diminuer le tonnage emporté au niveau de la Commune.

Le Conseil s'est positionné favorablement à la démarche.

Pratiquement, il s'agit de mettre en place une chaîne de tri et d'acheminement des déchets bio-dégradables (hors déchets animaux) à partir des domiciles et jusqu'à un site de compostage (aire de la station d'épuration).

La chaîne de récolte sera :

Un seau de 5 litres dans chaque domicile, un petit container de type poubelle de 50 litres installé à côté des containers jaunes et verts de chaque site, un ramassage et transport sur le site des composteurs par les agents municipaux.

Notre référente s'est proposée de nous accompagner dans la démarche en explications auprès des habitants dès que le dispositif sera en place.

2 PLUVIAL EMPEREUR & RUE DU BARRI

La Commune répare, entretient, et améliore progressivement les réseaux humides dans le village.

Lors des épisodes pluvieux, les caniveaux se mettent en charge et inquiètent certains riverains.

Un projet visant à conduire de manière plus directe les eaux de pluie depuis l'impasse Empereur vers le caniveau de la Grand-rue a été étudié.

Pour la réalisation de ces travaux, un devis a été établi par l'entreprise OCTP

Il est proposé au Conseil de valider le devis N° 2110 Counozouls du 15 Octobre 2021 pour un montant de 10.615,20 €TTC

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

3 DOSSIER FAMILLE ARNAUD

(Parcelles communales, bail ou vente, raccordements aux réseaux pour la parcelle B393)

Dans le cadre de son installation et du transfert du statut d'agriculteur vers notre Commune, la famille ARNAUD a entamé des démarches visant à acquérir la jouissance de terrains pour atteindre la SMI (Surface Minimum d'Installation) et à viabiliser le terrain (Parcelle B393) sur lequel elle souhaite construire le bâtiment d'exploitation et son logement.

Par courrier, sont arrivées des demandes

- d'acquisition ou de bail concernant des parcelles communales
- de viabilisation de la parcelle (Eau, Electricité)

Concernant la viabilisation de la parcelle

Pour l'eau potable, la Commune reste dans l'attente d'un devis pour un raccordement depuis la sortie du surpresseur jusqu'à la limite de la parcelle.

Pour le raccordement électrique, le SYADEN a fait une réponse de principe qui fait état d'un coût de 38.000 € subventionné à hauteur de 60%, soit 16.000 € d'autofinancement.

La question de la viabilisation de la parcelle est mise au débat du Conseil.

Pour respecter le principe d'égalité des habitants et propriétaires sur la Commune et du fait que le projet se trouve hors du réseau public existant du village, le Conseil a décidé de laisser aux demandeurs la totalité des charges de viabilisation du terrain.

Concernant les terrains appartenant à la Commune ou en cours d'acquisition ((bien sans maître), le Conseil souhaite donner une suite favorable à la demande :

- Sera faite une offre de prix pour la vente des parcelles **B396, B403, B405**
- Un contrat dit « Comodat » sera proposé pour les parcelles B785, B800, B803, B807, A1712, A1762, A1784,

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

4 RECENSEMENT 2022

Pour assurer notre contribution Communale au recensement en cours, Carole RIGONI, notre secrétaire remplit la fonction « d'Agent recenseur », ce qui donne lieu à l'octroi d'une dotation de 222€.

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un travail supplémentaire et ponctuel pour notre Secrétaire, il est proposé au Conseil de la rémunérer en heures supplémentaires à concurrence de ce montant

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

5 RESTRUCTURATION FONCIERE A.F.A.F.E.

(Aménagement Foncier Agricole Forestier Environnemental)

A l'initiative du SFDC Syndicat Forestier De Counozouls, deux Conseillers du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) sont venus à COUNOZOULS pour présenter aux représentants du Syndicat et du Conseil disponibles les procédures de restructuration foncières possibles sur le territoire de la Commune.

Après présentation de la procédure et des implications de cette démarche, Il est proposé au Conseil de se positionner pour demander aux Services du Conseil départemental de l'Aude d'effectuer un diagnostic dans le cadre d'un projet d'AFAFE.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

6 QUESTIONS DIVERSES

Dans les questions diverses, différents points ont été abordés mais n'ont fait l'objet d'aucune décision

- ETUDES PROJETS BATIMENTS COMMUNAUX (Poste, Grange Vidal, Ecole)

Le Relevé-Etat des Lieux des bâtiments Grange Vidal et Ecole ont été réalisés, les études d'Avant Projet confiées à l'Architecte sont en cours.

Le projet de logement dans le bâtiment de l'ancienne poste attend confirmation de sa programmation en tant que logement social.

- INTERNET & RESEAU MOBILES
- SYLVATICA – Projet de relocalisation (procédure/PLUI)
- TRAVAUX COMMUNAUX REALISES & RESTANT A REALISER
 - Réalisés
 - Travaux mairie Salle des fêtes et accès PMR
 - Restant à réaliser
 - Renfort des culées du pont Chemin du Moulin
 - Porte séparative salle du conseil - salle de réunion
 - Barre d'attache pour rando chevaux
 - Poubelles de rue, bancs publics
 - Réseaux pluvial Empereur & Barri
 - Couverture de l'Atelier municipal

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est close à 20h30'

Rédaction : Patrick de Boissieu

à COUNOZOULS le 29 Décembre 2021